

Nous recevons chaque année les dotations dues par les entreprises auxquelles s'ajoutent les cofinancements de l'État, du FPSPP, de la Région. Cette enveloppe globale doit financer tous les dispositifs, toute l'année.

Elle est insuffisante pour répondre favorablement à toutes les demandes.

C'est pourquoi **un budget est attribué tous les mois**, en fonction de la demande du même mois de l'année précédente. La commission paritaire d'acceptation des dossiers CPAD s'appuie sur ce budget ainsi que sur les critères et priorités du Fongecif PACA pour accepter ou refuser les demandes de financement.

Les **demandes refusées sont motivées** et expliquées dans le « courrier de notification ». Notre équipe de conseillers est là aussi pour vous aider à anticiper un refus, en réfléchissant avec vous sur des solutions alternatives.

## BUDGETS ET ECHEANCIERS POUR 2018

**L'enveloppe des formations en CDI s'élève à 26 697 357€**

**L'enveloppe des formations en CDD s'élève à 12 098 9437 €**

Y compris les subventions du Fonds Social Européen, du Conseil Régional, de l'AGEFIPH et du FPSPP

## LE CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION CDI

<b>PRIORITES</b>	-RECONVERSION ET CERTIFICATION : 95%						-ACTIONS NON PRIORITAIRES : 5%																		
<b>*ECHEANCIER Prévisionnel</b>													<b>En % DU BUDGET POUR CHAQUE COMMISSION</b>												
Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	Total	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	Total
2%	7%	5%	9%	11%	24%	13%	6%	5%	9%	4%	5%	100%	2%	7%	5%	9%	11%	24%	13%	6%	5%	9%	4%	5%	100%

## LE CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION CDD

<b>PRIORITES</b>	-RECONVERSION ET CERTIFICATION : 95%						-ACTIONS NON PRIORITAIRES : 5%																		
<b>*ECHEANCIER Prévisionnel</b>													<b>En % DU BUDGET POUR CHAQUE COMMISSION</b>												
Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	Total	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	Total
5%	4%	6%	4%	6%	9%	21%	14%	6%	13%	5%	7%	100%	5%	4%	6%	4%	6%	9%	21%	14%	6%	13%	5%	7%	100%

\* Les % de cet échéancier ont été établis en fonction de la demande mensuelle constatée les années précédentes

## LE CONGE BILAN DE COMPETENCES

Comme pour le CIF, le Conseil d'Administration a déterminé une enveloppe annuelle pour financer les congés bilans de compétences.

en CDI : **3 880 000€**                      en CDD : **116 000€**

## LE CONGE VAE

Comme pour le CIF, le Conseil d'Administration a déterminé une enveloppe annuelle pour financer les congés VAE.

en CDI : **500 000€**                      en CDD : **16 000€**